

Politiques, systèmes et économie de la santé

Titulaires

Philippe VAN WILDER (Coordonnateur) et Dimitri Renmans

Mnémonique du cours

SAPU-L4023

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Premier quadrimestre

Campus

Erasme

- › permettre aux étudiants de se familiariser avec les grands principes de l'économie de la santé
- › permettre aux étudiants de s'initier à l'évaluation des technologies de la santé (Health Technology Assessment) avec attention particulière pour les médicaments
- › permettre aux étudiants de comprendre l'intérêt de l'économie de la santé et de l'évaluation des technologies de la santé dans le cadre du remboursement des soins de santé

Pré-requis et co-requis

Cours ayant celui-ci comme pré-requis

SAPU-L5212 | Analyse approfondie des systèmes de santé | 10 crédits

Cours ayant celui-ci comme co-requis

SAPU-L4114 | Construction des Politiques en Santé | 5 crédits
et SAPU-L4115 | Organisations belges du Système de Santé | 5 crédits

Contenu du cours

L'unité d'enseignement (UE) est composée de 2 activités d'apprentissage (AA):

- › Financement de la sécurité sociale et introduction à l'économie de la santé (Ph. Van Wilder)
- › Approches des politiques et des systèmes de santé (D. Renmans)

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Cette unité vise à offrir aux étudiants les bases indispensables pour une bonne compréhension des cadres généraux des interventions en santé publique et en sécurité sociale. Les activités d'apprentissage ont pour objectifs:

- › permettre aux étudiants d'aborder de façon globale le système de santé et la place du système de soins de santé
- › permettre aux étudiants de comprendre l'importance d'adopter une approche systémique et les fondements de cette approche
- › découvrir quelques aspects du financement et de la performance des systèmes de santé
- › comprendre le contexte plus large dans lequel s'inscrivent les politiques de santé et les différents champs des politiques en lien avec la santé
- › comprendre les différentes modalités d'intervention des politiques de santé
- › découvrir quelques politiques internationales et nationales de santé
- › comprendre les liens entre politiques et systèmes de santé
- › permettre aux étudiants de comprendre le financement et l'organisation du système de santé belge

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Les activités d'apprentissage sont données en cours magistral avec des exercices pratiques intégrés aux cours théoriques. En cas de consignes de sécurité liées à une pandémie de coronavirus, certains cours pourraient se faire à distance et les cours magistraux seront enregistrés sur Teams, permettant aux étudiants non présents physiquement d'y avoir accès.

Contribution au profil d'enseignement

Au regard de l'ensemble du programme de formation, l'UE contribue au développement des compétences et capacités suivantes:

- › Compétences techniques: analyser des enjeux de santé publique, de sécurité sociale et d'économie de la santé
- › Capacités: décrire un enjeu dans son contexte politique et socio-économique, faire le lien avec les fondements scientifiques et les principaux éléments et stratégies des sciences de la santé publique, de la sécurité sociale et de l'économie de la santé, utiliser des concepts et stratégies développés dans différentes disciplines et secteurs, interpréter les enjeux de santé publique selon une approche systémique et une vision globale

Références, bibliographie et lectures recommandées

Les références obligatoires et complémentaires sont communiquées via l'Université virtuelle (UV) et/ou lors des cours magistraux.

Support(s) de cours

Université virtuelle

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Erasme

Méthode(s) d'évaluation

Examen écrit

Méthode(s) d'évaluation (complément)

Les évaluations des activités d'apprentissage seront regroupées en 2 épreuves écrites:

- 1) AA Financement de la sécurité sociale et Introduction à l'économie de la santé (compte pour 2/3 de la note de l'UE)
- 2) AA Approches des politiques et des systèmes de santé (compte pour 1/3 de la note de l'UE)

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

La note globale de l'Unité d'Enseignement est la note minimale en cas d'échec d'une AA, sinon la moyenne pondérée de la façon suivante : 2/3 pour l'examen de l'AA1, 1/3 pour l'examen de l'AA2.

En 2e session, ne doit être représentée que l'AA qui n'est pas réussie en 1ère session (ou plusieurs si c'est le cas).

En cas d'échec en 2e session, un report de cote pour l'AA réussie à l'année académique suivante sera obtenu à partir de 12/20.

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à l'école de Santé publique

MA-SAPU | **Master en sciences de la santé publique** | finalité Epidémiologie et biostatistique/bloc 1, finalité Santé environnementale/bloc 1, finalité Politiques, systèmes et promotion de la santé/bloc 1 et finalité Gestion des établissements et services de soins/bloc 1

